

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

510009987

N/A

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

1 Identification de la substance ou du mélange et identification du fournisseur

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** GC Trecclean
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Matériel dentaire
Le produit est destiné à une utilisation professionnelle.
Pour éviter des risques pour homme et environnement, le mode d'emploi est à observer.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel d'aide pour la technique dentaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:** GC Europe
- **Service chargé des renseignements:** Affaires Réglementaires

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Indications complémentaires:**
L'information fournie est en ce qui concerne la toxicité et les risques note(s) de la composante individuelle(s) dans la formulation. Le risque(s) associé dépend de la voie(s) d'exposition. Le système d'évaluation du danger est entièrement basé sur l'existence du risque(s) et ne prend pas en compte la probabilité de risque(s) réduit grâce à l'utilisation et la manipulation correcte.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Néant
- **Pictogrammes de danger** Néant
- **Mention d'avertissement** Néant
- **Mentions de danger** Néant

3 Composition / information sur les composants

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:** Dissolvant d'algininate

- **Composants dangereux:**

CAS: 7758-29-4	triphosphate de pentasodium	1 – 5%p/p *
----------------	-----------------------------	-------------

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

- **Indications complémentaires:**
Les concentrations de composants dangereux sont exprimées en pourcentage en poids (% p/p).
Si une substance est marquée par **, puis substance est un secret commercial. Cela est autorisé en vertu Hazard Communication Standard de l'OSHA (HCS) comme un secret commercial et sous SGH comme informations commerciales confidentielles (ICC).

CA/FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Treclean

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Rincer à l'eau chaude.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Éviter la formation de poussière.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Trecclean

(suite de la page 2)

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir par moyen mécanique.

Eviter la formation de poussière.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Suivre les instructions d'utilisation.

Eviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Suivre les instructions d'utilisation et de stockage.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Trecclean

(suite de la page 3)

Protection respiratoire:


Protection respiratoire recommandée.

Protection des mains:


Gants de protection

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:


Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Solide
Couleur:	Rose
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 8

Changement d'état
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non déterminé.

Inflammabilité Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Trecclean

(suite de la page 4)

· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Soluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
· Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	100,0 %
· Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Non disponibles.
- **Matières incompatibles:** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 7758-29-4 triphosphate de pentasodium

Oral	LD50	5400 mg/kg (rat (f+m))
Dermique	LD50	7940 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,39 mg/l (rat (f+m))

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Treclean

(suite de la page 5)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**
Non disponibles.
- **Toxicité subaiguë à chronique:** Non disponibles.
- **Mesures numériques de la toxicité :** Non disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)
--

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)
--

Aucun des composants n'est compris.

- **Légende des catégories cancérogènes :**

Groupe 1 du CIRC : L'agent est cancérogène pour l'homme.
 Groupe 2A du CIRC : L'agent est probablement cancérogène pour l'homme.
 Groupe 2B du CIRC : L'agent peut-être cancérogène pour l'homme.
 Groupe 3 du CIRC : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
 Groupe 4 du CIRC : L'agent est probablement pas cancérogène pour l'homme.
 K du PNT : Connu pour être cancérogène pour l'homme.
 R du PNT : Raisonnablement prévu pour être cancérogène pour l'homme.

- **Informations cancérogènes supplémentaires:** Non disponibles.
- **Toxicité par administration répétée** Non disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12 Données écologiques

- **Toxicité**

· Toxicité aquatique:

CAS: 7758-29-4 triphosphate de pentasodium

LC50/96h 100 mg/L (fish)

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Classe de danger pour l'eau 2 (réglementation allemande, AwSV) (Classification propre) :
clairement dangereux pour l'eau
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Treclean

(suite de la page 6)

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination du produit

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé. |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA | Non réglementé. |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT/TMD, ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | Non réglementé. |
| · Groupe d'emballage | |
| · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé. |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Polluant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | Non réglementé. |

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

dihydrate de sel disodique d'acide éthylènediaminetétraacétique

trisodium citrate

triphosphate de pentasodium

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Trecclean

(suite de la page 7)

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Indications complémentaires :

Si une substance est marquée par **, puis substance est un secret commercial. Cela est autorisé en vertu Hazard Communication Standard de l'OSHA (HCS) comme un secret commercial et sous SGH comme informations commerciales confidentielles (ICC).

Éléments d'étiquetage SGH Néant
Pictogrammes de danger Néant
Mention d'avertissement Néant
Mentions de danger Néant
Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Service établissant la fiche technique: Affaires Réglementaires

Contact:
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 01/20/2025 / 4

Acronymes et abréviations:

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)

HCS: Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des dangers) (USA)

FS : Fiche signalétique (MSDS: material safety data sheet)

FDS : Fiche de données de sécurité (SDS: safety data sheet)

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

ECHA: European Chemicals Agency (Agence européenne des produits chimiques)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé du travail) (USA)

TMD : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (Canada)

AwSV: Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (Ordonnance sur les installations de manutention de substances dangereuses pour l'eau) (Allemagne)

CSEO : Concentration sans effet observé

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RPD : Règlement sur les produits dangereux (Canada)

Code IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT: Department of Transportation (Département des transports) (USA)

IATA: International Air Transport Association (Association du transport aérien international)

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent (CL50 : concentration létale, 50 pour cent)

LD50: Lethal dose, 50 percent (DL50 : dose létale, 50 pour cent)

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative (très persistante et très bioaccumulable)

Sources
Les FS/FDS des fabricants

• OSHA (<https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/toc/chmcas.html>)

• TOXNET (<http://toxnet.nlm.nih.gov/>)

• ECHA (<http://echa.europa.eu/>)

• EnviChem (www.echemportal.org)

Remarques:

Le CAS Registry Number® est une marque commerciale enregistrée de l'American Chemical Society.

Le CHEMTREC® est une marque de service enregistrée de l'American Chemistry Council, Inc.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon le RPD, l'annexe 1

Date d'impression : 01/20/2025

Version CA-FR-Rév 5

Révision: 01/20/2025

Nom du produit: GC Trecclean

(suite de la page 8)

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

- **Clause de non-responsabilité:**

L'information contenue dans ce document est censée être véridique et exacte. Cependant, toutes les déclarations, recommandations ou suggestions y sont faites sans aucune garantie ni représentation explicite ou implicite de notre part. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée ou ne peut être supposée que les informations contenues dans ce document soient exactes ou complètes. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité liée à l'utilisation de ces informations ou des produits visés dans le présent document. Tous ces risques sont assumés par l'acheteur/utilisateur. L'information contenue dans ce document est également sujette à modification sans préavis. Cependant, pour éviter tout doute, rien dans ce document n'exclut ou limite notre responsabilité en cas de décès ou de blessures causés par négligence ou déclaration frauduleuse de notre part.

CA/FR